

Porte latine, et en 1909, il fut transféré au siège primatial de Tolède. Il appartenait à la Sacrée Congrégation des Religieux et à celle des Rites. Homme de piété et de doctrine, véritable autorité en philosophie scolastique, plein de zèle et d'activité, il fut l'âme du mouvement catholique en Espagne, et le chef de la résistance aux projets de lois impies que dans ces derniers temps des ministres libéraux ou franc-maçons prétendaient infliger à leur catholique pays.

Le vendredi 24, un service funèbre fut célébré pour le repos de son âme, au nom de la Curie Généralice, en notre église Saint-Antoine. Le Rme Père Général chanta lui-même la grand'messe, assisté de trois Définites Généraux. Avant l'absoute, un éloge funèbre fut prononcé par le R.P. Séverin Mambrini, *mae stro* de nos étudiants. La lettre de faire-part avait dû nécessairement énumérer tous les titres du défunt: Cardinal du titre de St. Jean devant la Porte Latine, Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne, Patriarche des Indes occidentales, Grand Chapelain de Sa Majesté catholique, Commissaire apostolique de la S. Croisade, Chevalier de la Grande Croix de Charles III, Sénateur du Royaume, etc.....

L'oraison funèbre nous fit voir par une suite de faits et d'anecdotes que le titre principal de l'éminent religieux, celui auquel seul il tenait, était celui de Frère-Mineur; il le porta dignement et parfois héroïquement jusqu'à la fin.

L'absoute fut présidée par l'Eminentissime Cardinal Diomède Falconio, O. F. M., assisté des Définites Généraux. Dans la nombreuse assistance, on remarquait les représentants de tous les Ordres religieux et au premier rang, l'Ambassadeur d'Espagne auprès du St. Siège, avec le personnel de l'Ambassade. Aux tribunes se trouvaient les Eminentissimes Cardinaux Granito di Belmonte et Antoine Vico.

CHAPITRE GENERAL DES CONVENTUELS. — Les Provinciaux des Frères Mineurs conventuels ont tenu une congrégation générale dans leur Collège de Saint Bonaventure à Rome, pour l'élection d'un Vicaire Général, le Rme Père Victor Sottaz, leur Général, étant empêché par son état de santé de résider à Rome et d'exercer ses fonctions. Le 10 octobre, les nouveaux dignitai-